

LE DÉFI DE L'OLYMPÉ

Informations circulation et stationnement

Dimanche 6 Avril 2025

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'organisation du Défi de l'Olympe (trail - course à pied), le dimanche 6 avril prochain, des restrictions de circulation et de stationnement concerneront votre commune et plus particulièrement entre 7h et 17h.

Durant cette course, les trailers emprunteront l'avenue du Comte Greyfié de Bellecombe, puis le chemin du vieux Brides (au-dessus de l'hôtel les Chalets) pour se rendre aux Allues. La descente se réalisera par la Télécabine de l'Olympe. Cette épreuve se déroulera durant 6h, avec un point de ravitaillement sur la Place du Centenaire et une arche de chronométrage qui sera installée au niveau du SPAR.



LE DÉFI DE L'OLYMPÉ



STATIONNEMENT ET CIRCULATION AVENUE DU COMTE GREYFIÉ DE BELLECOMBE

Les places de stationnement public devant le SPAR seront supprimées.

L'avenue du Comte Greyfié de Bellecombe :

- De la sortie du Royal à l'intersection du chemin du vieux de Brides de 7h à 17h, sens unique montant
- entre le SPAR et la sortie du Royal, interdite de 7h à 10h30 puis en sens unique montant jusqu'à 17h.

L'accès au centre station en véhicule via l'avenue du Comte Greyfié de Bellecombe ne pourra se réaliser qu'en empruntant la déviation et l'entrée de Brides-les-Bains, côté Moûtiers. Dans le sens descendant, l'avenue de Comte Greyfié de Bellecombe sera exclusivement réservée pour les coureurs. Le pont de l'Olympe sera fermé à la circulation.

COUPURE MOMENTANÉE DE LA CIRCULATION AU NIVEAU DE LA PLACE DU CENTENAIRE (DEVANT OFFICE DE TOURISME ET MAIRIE)

Pour le départ de 9h45 à 10h15, la circulation sera coupée au niveau de la place centrale de Brides-les-Bains, et éventuellement l'après-midi de 13h45 à 14h15 pour le départ de la montée sèche.

RUE DU DOCTEUR PAUL MATHIEU

La circulation sur la rue du Docteur Paul Mathieu se fera à double sens pour les riverains jusqu'à 9h avec entrée - sortie par le Pont de l'Olympe. Après 9h, plus d'entrée ou de sortie par le pont de l'Olympe, sauf exception. La police municipale passera voir les riverains avant l'événement.

Plus d'informations sur l'épreuve : www.meribel-sport-montagne.com

La remise des prix se réalisera à partir de 18h sur la Place du Centenaire ou à la salle de la Dova en cas de mauvais temps. Informations complémentaires en Mairie de Brides-les-Bains : 04.79.55.21.55